

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf avril 19 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Josiane CASBOLT

MEMBRES :

En exercice : 13
 Présents : 10
 Votants : 11
 Pour : 11
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Présents : Mireille PERRET, Maxime TERRET, Catherine CANARD, Rachel HAMET, Mathieu TRIBOULET, Pascal DURAND, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON, Grégory BARBET, Marie-Claude WILSON
Représentés : Marie José BERNET par Catherine CANARD
Excusés : Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS
Absents :
Secrétaire de séance : Marie-Claude WILSON

Objet: Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour " Aménagement, sécurisation et renaturation de la Place du Plâtre Durand, du Parking du Tennis et des Rues adjacentes : Route des Crus du Beaujolais et Route de Saint Amour

La commune de Saint-Amour Bellevue, située en Saône-et-Loire, est inscrite dans une démarche de transition écologique et d'adaptation au changement climatique.

Le projet consiste notamment au réaménagement de la place du Plâtre Durand et intègre une mise en valeur de l'espace public, des commerces et des habitations grâce à des espaces végétalisés et des zones de convivialité équipées de mobiliers urbains (bancs, banquettes, etc.). La végétalisation joue un rôle clé avec la création de massifs de types vivaces et graminées et la plantation d'arbustes (essences locales).

Des cheminements piétons sécurisés en matériaux qualitatifs (béton désactivé) et durables (sablé permettant l'infiltration des EP) offrent un accès agréable à travers la place. Les places de stationnement sont redessinées en dalles perméables pour favoriser l'infiltration des EP. Ce projet permet donc de recréer un cœur de village vivant, accueillant et durable.

Le projet permet une restructuration pour répondre aux besoins de mobilité, de gestion durable en matière d'environnement et d'amélioration du cadre de vie

Le Coût prévisionnel global HT de l'opération : 635 972 €

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la préfecture au titre de la DETR.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est joint en annexe.

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (10 présents 11 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ADOpte** l'opération de « *l'Aménagement, sécurisation et renaturation de la Place du Plâtre Durand, du Parking du Tennis et des Rues adjacentes : Route des Crus du Beaujolais et Route de Saint Amour* » et **ARRÊTE** les modalités de financement ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel annexé ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- **AUTORISE** le maire à accomplir toutes les formalités et à signer tout document relatif à cette opération.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le Maire,
 Josiane CASBOLT



Sécretaire de séance
 Marie-Claude WILSON

Dépôt Préfecture de Saône et Loire
 Date de réception de l'AR: 15/04/2025
 071-217103852-20250409-DE_2025_22-DE

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DETR-DSIL

ANNÉE

2025

Signature :



NOM DE LA COLLECTIVITÉ : **COMMUNE DE SAINT AMOUR BELLEVUE**

INTITULÉ DE L'OPÉRATION :

Aménagement, sécurisation et renaturation de la Place du Plâtre Durand, du Parking du Tennis et des Rues adjacentes : Route des Crus du Beaujolais et Route de Saint Amour

DÉPENSES HT :

* travaux	579 742,00 €	(1)
* maîtrise d'œuvre	39 780,00 €	(2)
* bureau de contrôle technique		(2)
* bureau coordination SPS		(2)
* autres :	16 450,00 €	(2) et (3)

TOTAL DÉPENSES HT : 635 972 €

(1, 2, 3) : à compléter selon totaux (avec décimale), à reporter depuis l'annexe 3 « Récapitulatif détaillé des coûts »

(2) : à remplir uniquement si l'opération est concernée par ce type de dépenses

(3) : préciser la nature des autres dépenses

RECETTES sur 5 années : Le montant total des recettes nettes attendues sur 5 ans devra être déduit du montant total des dépenses HT

Recettes nettes sur 5 années	<input type="checkbox"/> location <input type="checkbox"/> vente	Détail du calcul (joindre budget détaillé si nécessaire)	Total recettes
		compléter le tableau de calcul des recettes nettes (Annexe 2)	
TOTAL RECETTES nettes			0 €

FINANCEMENTS PUBLICS

(total dépenses HT (a) – total des recettes (b) = assiette éligible (montant des dépenses éligibles à financer))

(a) 635 972 €	(b) 0 €	= 635 972 €
---------------	---------	-------------

Financements publics et privés concernés		Montant de la dépense éligible à financer (assiette éligible)	Pourcentage d'intervention DETR/DSIL et co-financiers sur Coût projet (total dépenses HT)	% sur base éligible DETR/DSIL (selon catégorie) ET % sur base éligible co-financiers	Montant du financement
DETR/DSIL	Sollicitée	635 972 €	35,00%	35,0000 %	222 590 €
Conseil départemental	<input type="checkbox"/> sollicitée	587772	8,96%	9,6928 %	56 972 €
CR BFC	<input type="checkbox"/> sollicitée	226070	7,86%	22,1170 %	50 000 €
Amendes de Police	<input type="checkbox"/> sollicitée	633000	1,89%	1,8957 %	12 000 €
Autre financement public: MBA Fond de concours	<input type="checkbox"/> sollicitée	633000	3,30%	3,31 %	20 977 €
TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS EXTÉRIEURS			57,01%		362 538 €
FONDS PRIVÉS (association, dons, Fondation du Patrimoine, mécénat, fondations, CAF, ...)	<input type="checkbox"/> sollicitée <input type="checkbox"/> attribuée		0,00%		0 €
AUTOFINANCEMENT MAÎTRE D'OUVRAGE	<input type="checkbox"/> emprunt <input checked="" type="checkbox"/> fonds propres	635 972 €	42,99%		273 434 €
TOTAL FINANCEMENTS			100,00%		635 972 €
CONTRÔLE règle de participation minimale du maître d'ouvrage (MO) à l'opération (participation minimale ≥ 20% du total financements apportés par des personnes publiques (Total financements publics extérieurs + maître d'ouvrage = FAPP))			% participation maître d'ouvrage sur FAPP	Montant financement MO	Montant FAPP
			42,99%	273 434 €	635 972 €

Dépôt Préfecture de Saône et Loire
Date de réception de l'AR: 15/04/2025
071-217103852-20250409-DE_2025_22-DE